

# Règlement

- **Dossards :** Salle des fêtes à partir de 8 heures  
(prévoir les épingles et le PPS, le certificat médical ou la licence)  
**PPS : téléchargeable sur : <https://pps.athle.fr/>**
- **Parcours:** Balisé, départ en ville puis parcours sur chemins en forêt. Ravitaillements sur le parcours (selon la distance de 1 à 3), prévoir votre écoCup. Accompagnement en vélo non autorisé.
- **Douches:** Possibilité de prendre des douches sur place. (Au stade à 100 mètres de l'arrivée). 🚿
- **Sécurité assurée par la protection civile.**
- **Assurance:** L'association a souscrit une assurance de responsabilité civile auprès de la SMACL.  
Les non-licenciés doivent se couvrir des éventuels dommages corporels par une assurance personnelle.
- **Age** : Course de 8 km (à partir de 16 ans), course de 13 km et 20 km (à partir de 18 ans)

## Récompenses.

- Aux 3 premiers hommes et femmes, et au premier de chaque catégorie (catégories reposant sur l'ancien système : M1 de 40 à 49 ans, M2 de 50 à 59 ans, etc...)
- Lot à chaque inscription
- 50 lots de valeur, par tirage au sort pendant la course.
- Prix à l'équipe la plus représentée.
- **Classement : Classement général individuel et par catégorie**

